

Financement de Projets

Les grands projets publics, ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une infrastructure ou la fourniture d'énergie, font de plus en plus appel à des institutions financières et à des sponsors privés, nationaux ou étrangers.

Depuis Paris, outre le marché domestique, nous intervenons sur le continent africain, sur tout type de grands projets (routes et autoroutes, rail, aéroports, ports, télécommunications et satellites) et de l'énergie (centrales électriques thermiques et renouvelables, pétrole et gaz, nucléaire).

Dans ce cadre, nous rédigeons les documents d'appel d'offres, négocions les accords de projets (PPP/PFI, concessions, etc.) et les sous-contrats (EPC, O&M, interface, PPA), ainsi que les accords de financements et l'ensemble de la documentation "corporate" (statuts, pactes

Contacts clés

Bruno Cantier,
Paris

Olivier Fille-Lambie,
Paris

Pratiques connexes

Droit public

Industries connexes

Energie et Ressources Naturelles

d'actionnaires, ...).

Disposant d'une expertise en financement de projet et d'experts en droit public, droit OHADA et droit bancaire, notre équipe est capable d'intervenir à tous les stades de la vie de ces grands projets : de leur attribution (projet "greenfield") à leur exécution (projet "brownfield"). Dans ce cadre, nous traitons toutes les problématiques liées au refinancement, à la restructuration, l'entrée ou la sortie de nouveaux actionnaires, etc.

Avec plus de 200 avocats spécialisés en financement de projets à travers le monde, nous faisons partie des rares cabinets d'avocats offrant une compétence globale dans ce domaine. Les échanges constants entretenus par les avocats composant ce réseau international d'experts nous permettent de proposer à nos clients des solutions fiables et innovantes, ainsi que les meilleures pratiques de marché.

Expériences représentatives

Ligne ferroviaire à grande vitesse mixte Nîmes Montpellier (LGV CNM) : Conseil de SNCF Réseau et du Ministère des Transports pour la préparation et la conduite de l'appel d'offres et la négociation du contrat de partenariat (2 milliards €).

Ligne ferroviaire à grande vitesse Tours Bordeaux (LGV SEA) : Conseil de SNCF Réseau et du Ministère des Transports pour la préparation et la conduite de l'appel d'offres et la négociation du contrat de concession (8 milliards €)

Conseil de EDF sur le projet de terminal LNG de Dunkerque.

"Pentagone" français à Balard (1 milliard €) : Conseil du Ministère de la défense dans le cadre de la procédure d'attribution du projet et son exécution.

Autoroute A45 : conseil du gouvernement français dans le cadre de la procédure d'attribution de la concession de l'Autoroute A45 entre Lyon et Saint Etienne (1,5 milliards €).

Aéroport au Sénégal : conseil d'un pool de banques de développement dans le cadre du financement du projet du nouvel aéroport international Blaise Diagne (600 milliards €).

Privatisation des Aéroports de Lyon et de Nice : conseil des prêteurs d'un consortium candidat à l'acquisition des sociétés concessionnaires

Conseil d'un opérateur à l'occasion de sa participation à la procédure d'attribution de la construction et de l'exploitation du premier programme français de fermes éoliennes off-shore (10 milliards €).

Conseil des prêteurs sur le financement du projet de centrale électrique thermique de Kayes au Mali.

Conseil des sponsors sur le projet de centrale électrique biomasse de Marie Galante.

Conseil des DFIs dans le cadre du projet de centrale électrique solaire NOOR I, NOOR II et NOOR III de 500MW à Ouarzazate au Maroc.

Conseil d'une banque sur le crédit syndiqué de 250 milliards € du Port Autonome d'Abidjan, élu par GTR magazine "GTR Best Deal of 2014".

Conseil des sponsors sur le projet de centrale électrique biomasse de Saint Pierre de la Réunion.

Conseil des prêteurs sur le financement du projet de centrale électrique photovoltaïque de Santhiou Mekhé au Sénégal.

Conseil de la Banque Africaine de développement dans le cadre du projet de centrale électrique de Sendou I au Sénégal (300 milliards €).

Conseil des sponsors sur le projet de barrage hydroélectrique de 40MW de Singrobo sur le fleuve Bandama en Côte d'Ivoire.

Conseil des prêteurs sur le projet de PPP du centre de cogénération et de valorisation des déchets du Syvade en Guadeloupe.

Conseil d'un constructeur sur le projet de ferme éolienne de 100MW à Taza au Maroc.

Conseil des prêteurs sur le projet de PPP du tramway-bus de la Martinique.

Conseil des banques sur le financement des travaux préparatoires du Métro d'Abidjan (TUA) en Côte d'Ivoire.

Prix et classements

- Band 2 en Financement de Projets, *Legal 500 EMEA*, 2020
- Equipe reconnue en Projets et Energie: Domestique, *Chambers Europe*, 2020
- Equipe reconnue en Projets et Energie: International, *Chambers Europe*, 2020
- Olivier Fille Lambie : Classé Foreign Expert en Projets & Energy: International - France, *Chambers*

Global, 2020

- Olivier Fille Lambie : Reconnu en Projets et Energie: International: Finance, *Chambers Europe, 2020*
- Energy and Infrastructure Team of the Year, *Legal Business Awards, 2015*
- Transportation and Infrastructure Deal of the Year pour la Boucle Ferroviaire Ouest Africaine, *African Legal Awards, 2015*

Dernières réflexions et événements à venir

Actualités Législatives et Réglementaires – Avril 2022

Actualités législatives et réglementaires - Février/Mars 2022

Communiqués de Presse

Hogan Lovells conseille les prêteurs dans le cadre de la renégociation du contrat de concession de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio-AIBD

Communiqués de Presse

Hogan Lovells conseille DIPF Djermaya Holdings sur l'acquisition de la société de projet en charge de la centrale solaire de Djermaya de 34 MW aux côtés de InfraCo Africa

Communiqués de Presse

Hogan Lovells conseille BNP Paribas et Bpifrance Financement dans le cadre du financement d'une centrale de méthanisation d'une puissance totale de 5,4 MW PCS située sur le territoire de la commune de Sèvremont dans le département de la Vendée

Communiqués de Presse

Hogan Lovells conseille Proparco dans le cadre de la mise en place d'un prêt de 60 millions d'euros pour la Mission laïque française et l'Office Scolaire et Universitaire International